



L!G' EN BREF



La feuille d'information de la
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FÉDÉRATION DE LOT-ET-GARONNE

Le témoin du mois:

Josie JOURDES

Nos capacités à construire une autre société...

« En prenant conscience de tout cela, nous avons commencé avec les parents d'élèves à créer des choses à Astaffort, comme la bibliothèque. Nous étions fiers lorsque le mercredi nous arrivions à prêter 90 livres, nous trouvons cela fabuleux ... »

[Lire l'intégralité du témoignage](#)



Dans ce numéro:

Le témoin du mois	1
L'édito	1
Service civique : associations, pensez-y	2
Des nouvelles de Vacances Pour Tous	2
La formation des nouveaux administrateurs	2
La course à la réduction de nos déchets	2
Ecole : le socle commun, c'est le programme des programmes	3
Les colonies de vacances : un choix politique pour Najat Vallaud-Belkacem	3
Emploi associatif : attention à la mise en oeuvre des temps partiels !	3
Collecte de documents pour les 150 ans de la Ligue de l'enseignement	3
www.47assoligie.org	4
Calendrier	4

L'expression de la société civile sur le TTIP

Le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP), est un accord commercial en cours de négociation entre l'Union Européenne et les États-Unis prévoyant la création en 2015 d'une zone de libre-échange transatlantique souvent appelée Grand marché transatlantique. Négocié entre la Commission Européenne et les États-Unis dans la plus grande opacité, le TTIP pourrait menacer à terme la survie des services publics, et plus particulièrement les services sociaux et de santé, ainsi que l'ont révélé il y a quelques semaines des documents divulgués par erreur. Plusieurs plateformes et réseaux européens ont exprimé les inquiétudes de la société civile à ce sujet, dont SOLIDAR, la Plateforme Sociale (Social Platform), la Fédération Syndicale Européenne des Services Publics (FSESP) et l'Alliance Européenne de la Santé publique (EPHA)

Bien que la Commission Européenne ait assuré à plusieurs reprises que les standards et les prérequis ne seraient pas nivelés vers le bas, afin de garantir une qualité de services et le respect des droits sociaux/fondamentaux de tous, la société civile se doit d'exprimer des inquiétudes légitimes. Les services publics n'ont pas été exclus des négociations, avec une arrière-pensée libérale qui semble au contraire diriger les débats autour du TTIP. Ainsi que le révèlent les documents, l'Union Européenne cherche à privilégier « comme jamais auparavant l'accès au marché et l'assouplissement des questions de réglementations ». Cette position jette de sérieux doutes sur l'assurance donnée précédemment sur l'exclusion des services publics de l'accord final.

Des acquis remportés de haute lutte, tels que l'intégration de standards de qualité ou la référence au besoin de se conformer au droit du travail et aux conventions collectives, sont menacés, car ils pourraient être considérés comme des obstacles commerciaux non tarifaires et risquent à ce titre d'être supprimés. La croissance économique et la création d'emplois ne seront pas atteintes au détriment des droits sociaux des personnes vivant en Europe, notamment les 120 millions d'entre eux vivant dans la pauvreté ou ceux qui risquent d'y tomber..

SOLIDAR, la Plateforme Sociale, la FSESP et l'EPHA appellent ensemble la Commission Européenne à exclure explicitement les services publics, y compris les services sociaux et de santé, des négociations en cours, ainsi qu'à garantir une transparence totale de l'ensemble du processus de négociation, et la publication de tous les textes de négociation.

Le public a le droit de savoir ce qui est négocié en son nom. Les élections européennes ont montré que les citoyens attendent de la Commission Européenne qu'elle légifère et agisse dans leur intérêt et qu'elle communique mieux. Le TTIP est une occasion UNIQUE de prouver que l'Union Européenne prend ses citoyens au sérieux.

Communiqué commun

Service civique : associations, pensez y...

Ni formation, ni emploi, le service civique est une opportunité dans la dynamique de construction personnelle des jeunes. Depuis sa création, la Ligue de l'Enseignement a envisagé ainsi ce dispositif, qu'elle réclamait bien avant sa création.

Outre un impact sur les compétences, l'épanouissement personnel et la citoyenneté des volontaires, le Service Civique peut offrir un temps de réflexion en aidant à

la définition du projet personnel pour certains, ou constituer une étape de la réalisation du projet professionnel, précédant alors une reprise d'études ou l'entrée sur le marché du travail pour d'autres.

Cette année 35000 jeunes feront en France un service civique de 6 à 10 mois. Le réseau de la Ligue de l'enseignement, avec plus de 2500 jeunes concernés, est le plus gros pourvoyeur de missions. En Lot-et-Garonne,

entre la fédération départementale et les associations affiliées qui passent par elle ce seront environ 30 jeunes qui seront concernés en 2014

Les associations qui ont choisi d'utiliser un jeune via la fédération lui restituent la participation de l'agence nationale (envion 1250 €) mais se retrouvent déchargées de tous les aspects administratifs et bénéficient d'un accompagnement rapproché.

Par ailleurs, et grâce au concours du Conseil régional, les jeunes bénéficient d'un accompagnement individualisé personnalisé complémentaire au tuteur interne de l'association.

Alors n'hésitez pas à nous contacter : Fanny Tarreau 05 53 77 05 30 ou f.tarreau@laligue-fol47.org



Des nouvelles de Vacances Pour Tous

Dans une période d'incertitude économique les séjours se sont bien remplis, contrairement à l'an passé où plus de 120 participants nous avaient fait défaut. La grande majorité des inscrits proviennent de notre département du Lot-et-Garonne et il nous paraît important de faire un point sur cet état de fait.

Il faut noter que les accords historiques passés avec le Conseil général et qui ont pu être confortés ces dernières années permettent de proposer une baisse de 10 à 16% sur pratiquement tous les séjours

par rapport aux participants hors département. Le Lot-et-Garonne est classé 89ème, sur 95 départements métropolitains, par l'INSEE en ressource par habitant et le facteur prix est donc essentiel. Mais pas suffisant à lui seul.

Ce sont donc la conjugaison de 2 dispositions d'aides qui nous feront passer cet été la "barre" des 500 enfants et jeunes inscrits. La CAF a mis en place une aide au premier départ qui majore les aides déjà attribuées par cette dernière de 5 € par journée, soit 75 € par séjour de 2 semaines. La Jeunesse au

Plein Air a également mis en place des dispositions similaires pour 2 ans à hauteur de 100 € par séjour au maximum selon conditions. Grâce à ces facilités le résultat s'est immédiatement manifesté et les familles ont ainsi pu inscrire plus facilement les enfants, leur permettant de pouvoir bénéficier de vacances éducatives de qualité.

Pour plus de renseignements contactez nous : vacancespourtous@laligue-fol47.org ou 05 53 77 05 32



L'été est là, et, bien sûr, avec lui les vacances... Dès le 4 juillet les séjours pour mineurs débiteront sur les quatre centres gérés par notre fédération départementale, à Urrugne (Camiéta) Biscarrosse (La Rigade) Sauméjan (L'airial) et Artigues (Centre PEP)

La Formation des nouveaux administrateurs

Le nouveau conseil d'administration de notre fédération départemental s'est renouvelé au mois de mai. Comme vous le savez ce sont 9 nouveaux administrateurs qui l'ont rejoint à l'occasion du départ de certains anciens. L'occasion était rêvée de mettre en place une formation spécifique pour ceux-ci, dans le cadre d'un financement octroyé par le FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative)

La formation s'est déroulée sur 3 samedis au siège à Agen, les 10 et 17 mai (à l'occasion de

l'AG départementale) pour s'achever le 14 juin.

Tous les "nouveaux" étaient concernés auxquels se sont adjoints quelques anciens voyant là l'occasion d'accroître leurs connaissances du mouvement ou de contribuer aux échanges qui firent nombreux et de qualité.

Au programme le premier jour. Le matin : Prise de contact (Gérard Pignon), attentes, visions croisées (Bruno Pontoni), historique du mouvement (André Jourdes) - (Gérard Pignon et Bruno Tarreau), Projet fédéral (Bruno

Pontoni), approche financière (Bruno Tarreau)

Le deuxième jour, Le matin : Fonctionnement statutaire et secrétariat général puis l'après-midi autour de l'AG et de la question "Société numérique et culture"

Le troisième jour : Connaissance des services et secteurs de la fédération (Bruno Tarreau, Bruno Pontoni). Le matin : Visite des locaux, organigramme puis service par service jusqu'à la fin de la journée, culture, jeunesse, éducation, développement durable, Vacances Pour Tous,

Ufolep, Usep, Vie associative, formation.

Une formation de qualité largement suivie et à renouveler en l'alargissant dès l'an prochain à tous les responsables associatifs affiliés du département.



La course à la réduction de nos déchets !



La Ligue de l'Enseignement de Lot-et-Garonne et l'UFOLEP Lot-et-Garonne, ont mis en place à l'occasion de cinq manifestations sportives, des actions de Prévention des

Déchets. Ces actions viennent compléter et conforter un travail engagé depuis plusieurs saisons sur l'organisation d'éco-manifestations. Des animations spécifiques ont été créées afin de rendre les participants acteurs de cette démarche et mieux les sensibiliser,

5 manifestations sportives couvrant une grande partie du territoire départemental sont concernées par le projet : 4

journées multiactivités ouvertes à tous (le 6 avril 2014 en Villeneuvois, le 1er juin 2014 en Marmandais, le 21 septembre sur le Monflanquinois, et le 12 octobre sur l'Agenais) et une manifestation en salle (le championnat régional gymnastique artistique à Tonneins). La mise en place de cette action a été rendue possible grâce au soutien du SMIVAL 47 (Syndicat Mixte de

Traitement et de Valorisation des Déchets Ménagers du Lot-et-Garonne) et de la Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois via leur PLPD (Plan Local de Prévention des Déchets)

École : Le socle commun, c'est le programme des programmes

L'École est une des plus belles preuves de notre incapacité à nous transformer sans tension, incident ou conflit. Si la raison est souvent présente il se manifeste là aussi parfois des conservatismes stériles jouant sur des peurs infondées. Au moment où quelques poignées d'agités tentent encore d'entretenir l'incendie sur les rythmes scolaires et également où le socle commun des connaissances, dès avant sa diffusion, a vu les camps se

réorganiser et les arguments s'aiguiser autour de lui. Le débat qui va s'engager concernera les personnels certes, mais aussi les parents, les collectivités, les mouvements pédagogiques et associatifs... et les élèves. Certaines assertions témoignent d'une lecture partielle et partielle des propositions du Conseil supérieur des programmes. Notamment quand il est fait allusion à une absence

d'audace qui tuerait l'ambition de faire enfin du collège une « grande Ecole » et plus un « petit lycée ». Ou, à l'inverse, quand les sirènes de l'élitisme républicain entonnent l'hymne d'une baisse d'exigence... Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture constitue un des leviers majeurs vers une école où les enfants et les jeunes auront accès à ce « qui unit et ce qui libère ». C'est à tout un pays de

contribuer à chercher quelles compétences, quelles connaissances et quelle culture le permettent, au-delà des camps et des clivages. Dans l'aboutissement comme dans la méthode, résident deux ingrédients précieux : la démocratie et la justice.



Les colonies de vacances : un choix politique pour Najat Vallaud-Belkacem



La ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports a remis en avant le rôle de l'État dans le soutien aux colonies de vacances. « Le soutien aux colonies de vacances est un choix de société, un choix politique et l'État entend l'assumer » a affirmé Najat

Vallaud-Belkacem, lors du débat à l'initiative du groupe CRC du 10 juin 2014, au Sénat. La Jeunesse au Plein Air, confédération des organisations laïques de vacances et de loisirs, a salué cette position politique, enjeu éducatif et social national.

Afin de permettre à tous les enfants de bénéficier de cette expérience singulière de vacances, complémentaire aux vacances familiales, la ministre a réaffirmé sa décision de « pérenniser et accentuer l'effort de l'État » en faveur de l'aide

aux vacances et de réorienter celle-ci en direction des colonies de vacances. La ministre relève le rôle fondamental des colonies de vacances dans la construction de soi et la rencontre avec l'autre. Pour elle, seules les fédérations d'éducation populaire et les acteurs du tourisme social sont à même de répondre à ces ambitions éducatives, dans une société marquée par la tentation du repli sur soi et dans un contexte où « les acteurs à but lucratif concurrencent de plus en plus

frontalement le secteur de l'éducation populaire, pilier historique des colonies de vacances »

Les colonies de vacances sont également « un formidable creuset d'engagement », souligne la ministre, pour les milliers de jeunes qui les encadrent chaque année. Pour le faire vivre, elle dit souhaiter poursuivre le dialogue engagé autour du statut des animateurs avec la plateforme du Volontariat de l'animation.

Emploi associatif : attention à la mise en oeuvre des temps partiels !

Le gouvernement a procédé à des ajustements dans le cadre de la lutte contre la précarisation. Initialement, les contrats de travail à temps partiel conclus à partir du 1er janvier 2014 devaient comporter une durée minimale de 24 heures (sauf dérogations prévues par la loi). Le gouvernement a décidé de reporter la date d'entrée en vigueur de la durée minimum de 24 heures pour les contrats de travail à temps partiel au 1er juillet, afin de laisser le temps aux branches de finaliser un

accord. Nous y sommes !!! Récapitulons :

- 1) Pour les contrats à temps partiel qui étaient déjà en cours au 1er janvier 2014, ces dispositions s'appliqueront à partir du 1er juillet 2016 (sauf dérogations autorisées)
- 2) Les contrats conclus avant le 30 juin 2014 échappent à l'obligation de prévoir une durée minimale de 24 heures (exception pour les contrats entre le 1er et le 21 janvier), cette règle étant "suspendue" pendant toute cette période. Reste une interrogation pour

ces contrats, après le 30 juin : Seront-ils couverts par la période transitoire qui concerne initialement - les contrats en cours au 1er janvier 2014 et qui prend fin le 1er janvier 2016 ? Pendant cette période transitoire, le salarié peut demander à passer à 24 heures mais l'employeur peut refuser de faire droit à cette demande en se fondant sur des considérations économiques liées à l'entreprise.

3) Pour les contrats conclus à partir du 1er juillet 2014. Les employeurs doivent proposer

une durée minimale de 24 heures sauf demande contraire du salarié pour des raisons personnelles (étudiants ou autres...), dérogations prévues par la loi ou accord de branche étendu.

Alors attention, si vous n'aviez pas "pensé" à ça il est plus que temps de s'y mettre !!! En savoir plus



Collecte de documents pour les 150 ans de la Ligue de l'Enseignement



A l'occasion de ses 150 ans en 2016, la Ligue se fixe comme objectif la mise en œuvre d'un programme national d'actions et d'initiatives dont l'objet est de valoriser son histoire et actualité de son engagement. Dans ce cadre, un site dédié à

accueillir et promouvoir tous les documents qui témoignent de l'action des femmes et des hommes, des événements qui ont fait la Ligue de l'enseignement à tous les niveaux du territoire sera prochainement ouvert au public. Organisé par thématique, il sera aussi utilisable par mots clés et permet des recherches par noms, lieux et dates. Il constitue ainsi à la fois un bel outil pour les chercheurs et les curieux d'histoire mais assure aussi la

promotion de notre mouvement engageant à poursuivre son histoire.

L'ouverture se fera le 14 juillet 2014, clin d'œil au 14 juillet 1889 qui fit pour le centenaire de la révolution de 1789, la part belle à la fête de la fédération grâce au soutien de la Ligue.

Nous invitons les membres de la Ligue et ses associations affiliées à déposer des documents qui sont en leur possession et qui constituent une part de notre histoire commune : photographies,

vidéos, films de tous formats, monographies, affiches, programmes de manifestations...

Vous pouvez nous transmettre des documents numérisés (contact@laligue-fo147.org), ou encore nous les envoyer ou les porter si vous ne disposez pas de moyens techniques pour le faire, avec la mention « documents site 150 ans ». Ils vous seront retournés rapidement après numérisation par nos soins ou à Paris.

01 LE PLAZA FÊTE LE CINÉMA



Du dimanche 29 Juin au mercredi 2 Juillet le cinéma le Plaza fête aussi le cinéma. Sur cette période toutes les séances sont à 3€50 (Hors supplément 3D).

Mais durant l'été le cinéma le Plaza vous propose également de nombreuses autres animations...

Le Jeudi 10 juillet à 15h dans le cadre du dispositif Ciné-Sénior vous pourrez assister à la projection du film DE TOUTES NOS FORCES comédie dramatique de Nils Tavernier avec Jacques Gamblin, Alexandra Lamy, Fabien Héraud France-2014-1h30 Synopsis : Comme tous les adolescents, Julien rêve d'aventures et de sensations fortes. Mais lorsqu'on vit dans un fauteuil roulant, ces rêves-là sont difficilement réalisables. Pour y parvenir, il met au défi son père de concourir avec lui au triathlon « Ironman » de Nice: une des épreuves sportives les plus difficiles qui soit. Autour d'eux, c'est toute une famille qui va se reconstruire pour tenter d'aller au bout de cet incroyable exploit. Meilleur film, Sarlat 2013 tarif unique : 4,20 € En partenariat avec la ville de Marmande. Autres séances : Ven 11 juil -17h15 / Mar 15 juil -19h ... [Lire la suite](#)

11 OUVERTURE DU CYCLE STANLEY KUBRICK AU CINÉMA LE LIBERTY.

Le ciné Liberty de Monsempron Libos a le plaisir de vous informer de l'ouverture du cycle Stanley Kubrick.

Une soirée prévue à cet effet se tiendra le jeudi 26 juin à 20h30 en présence de Guillaume Miremont, enseignant passionné du cinéaste qui reviendra sur le film du soir « 2001, l'odyssée de l'espace » et sur l'œuvre dans son ensemble.

Les autres films du cycle seront programmés durant l'été aux dates suivantes :

Le Vendredi 11 Juillet à 21h et le Dimanche 13 juillet à 17h00 projection du film LOLITA . Synopsis : Humbert Humbert, professeur de littérature française, cherche à louer une chambre pour l'été dans le New Hampshire. À cette occasion, il se présente chez Charlotte Haze, une veuve en mal d'amour qui, jouant les enjôleuses et les érudites, lui fait visiter sa maison et lui vante tous les avantages de la chambre à louer. C'est uniquement parce qu'il découvre l'existence de la jeune fille de Charlotte, Dolorès (surnommée « Lolita »), dont il tombe amoureux et pour rester auprès d'elle qu'Humbert louera la chambre puis épousera la mère. Lorsque Charlotte apprend la vérité, elle quitte précipitamment sa maison sous le coup de l'émotion et meurt accidentellement en se faisant écraser par une voiture. Humbert, « beau-père » de Lolita, est son tuteur légal. Leurs amours, d'abord platoniques, deviennent passionnées...

Le Vendredi 25 juillet à 21h00 et le Dimanche 27 juillet à 17h00 ... [Lire la suite](#)



[Les articles sont lisibles dans leur intégralité sur le site dédié aux associations :](#)

www.47.assoligie.org

[Si vous souhaitez que nous relayons vos informations, il vous suffit de nous envoyer un e-mail à l'adresse suivante: \[vieassociative@laligue-fol47.org\]\(mailto:vieassociative@laligue-fol47.org\)](#)



imprimé par nos soins

Calendrier

Le 4 Juillet
Début des séjours été Vacances Pour Tous
Renseignement : vacancespourtous@laligue-fol47.org

Dès le 4 Juillet - Marmande
Braderie d'affiches de cinéma
Renseignement : leplazamarmande.fr

Jusqu'au 16 Juillet - Agen
Cinéma Les Montreurs d'Images - Studio Ferry
Exposition "L'évolution du cinéma" présentée le centre de loisirs Donnefort et la crèche Paul Chollet
Renseignement : lesmontreursdimages.com

Le 24 Juillet - Marmande - 18h30
Cinéma Plein Air Place Clémenceau - Soirée Années Folles
Renseignement : leplazamarmande.fr

Le 25 Juillet - Beauziac - 9h
Rando vintage "en attendant le Tour de France" organisée par Cycloport Casteljaloux
Renseignement : 05.53.93.55.74

Le 27 Juillet - Cocumont - 9h
Rando Cycloport, VTT, pédestre "Festivino" organisée par Cocumont Vélo Passion
Renseignement : 06.89.07.05.42

Le 10 Août - Duras - 9h
Promenade avec dégustation chez deux vignerons organisée par VTT Duras Loisirs
Renseignement : 06.07.96.62.85

Le 31 Août - Mauvezin sur Gupie - 8h45
5ème Mauvezinoise, Rando VTT, pédestre, trail organisée par VTT Club Marmandais : 06.81.05.51.65

La feuille d'information des adhérents, des associations affiliées et des sympathisants de :

Ligue de l'enseignement de Lot-et-Garonne

Téléphone : 05.53.77.05.30

Télécopie : 05.53.77.05.37

Mail : contact@laligue-fol47.org

Heures d'ouverture:

Du lundi au jeudi : 9h/12h30 et 13h30/18h

Le vendredi : 9h/12h30 et 13h30/17h